

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 04183

Numéro SIREN : 562 068 684

Nom ou dénomination : OPEL BANK

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2022 sous le numéro de dépôt 11848

OPEL BANK

COMPTES ANNUELS 2021

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke that loops back to the left.

Alexandre Sorel
Directeur Général

OPEL BANK SA
BILANS COMPARES EXERCICES 2021 ET 2020
(Chiffres exprimés en millions d'euros)

ACTIF (M€)	2021 Total	2020 Total
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	227	306
Créances sur les établissements de crédit	462	813
Opérations avec la clientèle	3 033	3 576
Participations et autres titres détenus à long terme	3	2
Parts dans les entreprises liées	376	377
Crédit-bail et location avec option d'achat	412	344
Location simple	2 984	2 381
Immobilisations Incorp. et corporelles	18	14
Autres actifs	60	95
Comptes de régularisation	126	110
Total	7 701	8 017

PASSIF (M€)	2021 Total	2020 Total
Banques Centrales, C.C.P.	11	0
Dettes envers les établissements de crédit	3 926	4 692
Opérations avec la clientèle	1 791	1 638
Autres passifs	61	55
Autres dettes constituées par des titres	0	0
Comptes de régularisation	251	221
Provisions pour risques et charges	46	63
Dettes subordonnées	160	160
Capital souscrit	102	102
Primes d'émission	809	809
Réserves	237	142
Provisions réglementées	11	5
Report à nouveau	0	42
Résultat de l'exercice	295	89
Total	7 701	8 017

OPEL BANK SA
COMPTES DE RESULTAT COMPARES EXERCICES 2021 ET 2020
(Chiffres exprimés en millions d'euros)

P&L (M€)	2021 TOTAL	2020 TOTAL
Intérêts et produits assimilés	158	178
Intérêts et charges assimilées	-19	-29
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées	133	86
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	-92	-73
Produits sur opérations de location simple	796	545
Charges sur opérations de location simple	-550	-442
Revenus des titres à revenu variable	66	82
Commissions (produits)	27	20
Commissions (charges)	-68	-56
Gains sur opérations financières	0	0
Pertes sur opérations financières	-3	-3
Autres produits d'exploitation bancaire	32	21
Autres charges d'exploitation bancaire	-3	-5
PRODUIT NET BANCAIRE	477	325
Charges générales d'exploitation	-143	-154
Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-6	-4
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	328	167
Coût du risque	-5	-26
RESULTAT D'EXPLOITATION	323	141
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-1	-37
Reprises nettes aux provisions réglementées	-6	-5
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	315	99
Résultat exceptionnel	0	0
Impôt sur les bénéfices	-20	-10
RESULTAT NET	295	89

OPEL BANK SA
ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPARES EXERCICES 2021 ET 2020
 (Chiffres exprimés en millions d'euros)

HORS BILAN (M€)	2021	2020
	Total	Total
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	317	798
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	6	34
Engagements de financement reçus de la clientèle	0	0
Engagements de garantie reçus de la clientèle	147	185
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 452	1 093

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2021

Cadre juridique et financier

Constitution

La Société est la holding du Groupe. Elle détient (directement ou indirectement) l'ensemble des filiales d'Opel Vauxhall Finance formant ainsi le sous-groupe OVF qui est consolidé en intégration globale par BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE SA.

Depuis quatre ans, un vaste programme de restructurations a été entrepris afin de rationaliser les structures du Groupe.

Dernière opération en date, la succursale grecque a été fermée et liquidée en décembre 2021, l'actif net de la succursale ayant été transféré dans la holding. L'impact de cette opération n'est pas significatif sur les comptes annuels.

A la fin de l'exercice, la Société comprend désormais les données agrégées de la France et de ses quatre succursales (italienne, espagnole, allemande, et autrichienne).

Information sur les comptes consolidés

Opel Bank SA est consolidée par intégration globale dans les comptes de BNP Paribas ayant son siège social 16 boulevard des Italiens 75009 Paris.

1 Bilans et comptes de résultat, par pays

a. ACTIF :

ACTIF (M€)	2021							2021	2020
	Allemagne	Autriche	Italie	Espagne	Grèce	France	intercos + titres	Total	Total
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	227	0	0	0	0	0	0	227	306
Créances sur les établissements de crédit	449	1	13	38	0	0	-39	462	813
Opérations avec la clientèle	1 383	53	1 041	198	0	358	0	3 033	3 576
Participations et autres titres détenus à long terme						3		3	2
Parts dans les entreprises liées						1 177	-801	376	377
Crédit-bail et location avec option d'achat	0	0	47	0	0	365	0	412	344
Location simple	2 657	166	53	0	0	108	0	2 984	2 381
Immobilisations incorp. et corporelles	15	0	1	1	0	1	0	18	14
Autres actifs	51	3	8	1	0	8	-11	60	95
Comptes de régularisation	34	3	42	10	0	37	0	126	110
Total	4 815	227	1 204	248	0	2 058	-851	7 701	8 017

b. PASSIF :

PASSIF (M€)	2021								2020
	Allemagne	Autriche	Italie	Espagne	Grèce	France	intercos + titres	Total	Total
Banques Centrales, C.C.P.	9	0	1	0	0	0	0	11	0
Dettes envers les établissements de crédit	2 018	143	972	226	0	606	-39	3 926	4 692
Opérations avec la clientèle	1 770	2	7	8	0	4	0	1 791	1 638
Autres passifs	45	10	10	2	0	4	-11	61	55
Autres dettes constituées par des titres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation	158	11	33	6	0	44	0	251	221
Provisions pour risques et charges	29	2	6	2	0	7	0	46	63
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	160	0	160	160
Capital souscrit	0	0	0	0	0	102	0	102	102
Primes d'émission	0	0	0	0	0	809	0	809	809
Réserves	609	38	145	9	0	237	-801	237	142
Provisions réglementées	0	0	0	0	0	11	0	11	5
Report à nouveau	0	0	0	0	0	0	0	0	42
Résultat de l'exercice	176	21	30	-6	0	74	0	295	89
Total	4 815	227	1 204	248	0	2 058	-851	7 701	8 017

c. COMPTE DE RESULTAT

P&L (M€)	2021							2021	2020
	Allemagne	Autriche	Italie	Espagne	Grèce	France	Interco	TOTAL	TOTAL
Intérêts et produits assimilés	67	3	66	6	0	18	-2	158	178
Intérêts et charges assimilés	-7	-1	-6	0	0	-6	1	-19	-29
Produits sur opérations de crédit bail et assimilés	0	0	17	0	0	116	0	133	86
Charges sur opérations de crédit bail et assimilés	0	0	-11	0	0	-81	0	-92	-73
Produits sur opérations de location simple	707	61	13	0	0	15	0	796	545
Charges sur opérations de location simple	-486	-36	-13	0	0	-14	0	-550	-442
Revenus des titres à revenu variable	0	0	0	0	0	66	0	66	82
Commissions (produits)	6	0	11	1	0	9	0	27	20
Commissions (charges)	-27	-1	-28	-1	0	-11	0	-68	-56
Gains sur opérations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pertes sur opérations financières	0	0	0	0	0	-3	0	-3	-3
Autres produits d'exploitation bancaire	20	0	6	4	0	2	0	32	21
Autres charges d'exploitation bancaire	-2	0	0	0	0	0	0	-3	-5
PRODUIT NET BANCAIRE	277	26	55	9	0	110	-1	477	325
Charges générales d'exploitation	-76	-5	-27	-9	0	-26	1	-143	-154
Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-3	0	0	-2	0	0	0	-6	-4
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	197	21	28	-2	0	84	0	328	167
Coût du risque	-9	0	8	-4	0	-1	0	-5	-26
RESULTAT D'EXPLOITATION	188	21	36	-6	0	83	0	323	141
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0	0	0	0	-1	0	-1	-37
Reprises nettes aux provisions réglementées	0	0	0	0	0	-6	0	-6	-5
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	188	21	36	-6	0	76	0	315	99
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	-12	0	-7	0	0	-2	0	-20	-10
RESULTAT NET	176	21	30	-6	0	74	0	295	89

La liquidation de la succursale grecque ne remet pas en cause la comparabilité des exercices : les agrégats du compte de résultat de la succursale demeurent présents en 2021 et l'impact sur le bilan n'est pas significatif (pour mémoire, le total du bilan de la succursale en 2020 était de 9 M€ sur un total de 8 017 M€ pour la Société).

2 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et sont présentés conformément aux règles et méthodes fixées par la réglementation bancaire en vigueur en France.

2.1 Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables applicables aux entreprises du secteur bancaire. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et conformément aux hypothèses ci-dessous :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2.2 Modifications apportées aux méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sociaux ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation des comptes sociaux n'est à signaler durant l'exercice à l'exception du mode de calcul des engagements sociaux.

L'IFRIC (IFRS Interpretations Committee) a émis en mai 2021 une proposition de décision validée par l'International Accounting Standards Board qui modifie la manière de calculer les engagements sociaux relatifs à certains régimes à prestations définies de type indemnités de fin de carrière. Ces régimes, essentiellement français, ouvrent progressivement des droits à indemnités qui ne seront réglés que s'il y a un départ effectif en retraite mais dont le nombre d'années de prise en compte des droits est plafonné. Jusqu'alors les droits à indemnité étaient comptabilisés linéairement de la date d'entrée dans la société jusqu'à la date de départ effective en retraite sans tenir compte du plafonnement des droits. Les droits à indemnités sont à présent comptabilisés linéairement en prenant une date de départ des droits tenant compte du nombre d'années plafonnées jusqu'à la date de départ en retraite. Cette modification n'a pas d'impact significatif sur les Capitaux propres du Groupe.

L'entrée en vigueur des autres normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2021 n'a pas eu d'effet sur les états financiers de l'exercice 2021.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne lorsque l'application en 2021 est optionnelle.

2.3 Méthodes d'évaluation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Concernant l'application du règlement ANC 2014-03 sur les immobilisations, l'analyse menée n'a pas conduit à l'identification de composants significatifs à l'intérieur des familles d'immobilisations existantes. Au 31/12/2021, aucun nouveau composant n'a donc été retenu et l'application du règlement n'a pas eu d'incidence sur les états financiers.

b) Commissions :

Pour les crédits à la consommation concernant des véhicules neufs et des véhicules d'occasion, la prise en charge des commissions versées aux apporteurs d'affaires est effectuée depuis l'origine du contrat, selon le rythme actuariel au taux d'intérêt effectif du contrat sur sa durée propre, ce en conformité avec le règlement ANC 2014-07.

c) Frais de dossier :

Pour les crédits classiques concernant des véhicules neufs et des véhicules d'occasion, les frais de dossier encaissés avec la première mensualité sont étalés selon le rythme actuariel au taux effectif du contrat sur sa durée propre.

d) Contributions constructeurs :

Pour les crédits classiques et les contrats de LOA, crédit-bail ou LLD concernant des véhicules neufs et des véhicules d'occasion, les contributions constructeurs encaissées sur véhicules éligibles sont étalées selon le rythme actuariel au taux effectif du contrat sur sa durée propre.

e) Créances sur la clientèle :

Les montants des créances sur la clientèle incluent les encours douteux nets des dépréciations. Il est distingué les différentes catégories d'encours suivantes :

- Les encours sains se composent des crédits n'ayant pas d'incident de paiement notable dans le paiement des échéances de capital et d'intérêt.
- Les encours restructurés constituent une sous-catégorie des encours sains et se composent des créances ayant fait l'objet d'une renégociation liée à la situation financière du débiteur.
- Les encours douteux se composent des échéances impayées et du capital restant dû des crédits ayant un impayé de plus de trois mois, ou qui sont en attente d'un plan de rééchelonnement.

La classification en encours douteux d'une créance entraîne par contagion, le déclassement dans cette même catégorie de l'ensemble des encours relatifs au débiteur.

Les encours douteux compromis se composent des échéances impayées et du capital restant dû des crédits classés en douteux depuis plus d'un an, des créances contentieuses, des dossiers ayant fait l'objet d'un rééchelonnement ou d'une restructuration qui présentent au moins un impayé ainsi que des dossiers en attente d'un plan de rééchelonnement notamment dans le cadre de la loi sur le surendettement des particuliers depuis plus d'un an.

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines.

Une créance est passée en perte lorsqu'elle est jugée irrécouvrable.

Des dépréciations sur base individuelle et collective sont constituées sur les crédits dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée au niveau individuel ou au niveau d'un portefeuille.

Constituent notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants : l'existence d'impayés, la connaissance ou l'observation de toutes autres difficultés financières significatives de la contrepartie, les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

f) Titres de participation, autres titres détenus à long terme et parts dans les entreprises liées :

Les titres de participation sont constitués des participations pour lesquelles Opel Bank dispose d'une influence notable sur les organes d'administration et des participations présentant un caractère stratégique pour le développement de ses activités stratégiques. Cette influence est présumée lorsque le pourcentage de contrôle d'Opel Bank est supérieur ou égal à 10%.

Les autres titres détenus à long terme sont des actions et valeurs assimilées qu'Opel Bank entend détenir durablement pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, sans pour autant intervenir dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus, mais avec l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice.

Les parts dans les entreprises liées sont constituées d'actions et autres titres à revenu variable détenus dans les entreprises liées pour lesquelles Opel Bank dispose d'un contrôle exclusif, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans le groupe consolidé.

Les titres de participations sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. Les frais d'acquisition sont intégrés au prix de revient et amortis sur 5 ans en linéaire.

La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation documentée fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs ou l'actif net réévalué qui leur sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité et de réalisation.

Les plus ou moins-values de cession et les mouvements de dotations ou reprises de dépréciation sont enregistrés dans la rubrique « Gains ou perte sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

Les dividendes sont enregistrés dès que leur paiement a fait l'objet d'une résolution d'Assemblée Générale ou lors de leur encaissement lorsque la décision de l'Assemblée Générale n'est pas connue.

Les dividendes perçus au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 65,6 M€ et ont été versés par les filiales suivantes :

- OVF UK : 56,9 M€
- OVF Suisse : 2,0 M€
- OVF Belgique : 3,6 M€
- OVF Pays-Bas : 3,1 M€

g) Opérations en devises :

Les écarts de change résultant de la conversion des actifs en devises détenus de façon durable, comprenant les titres des filiales et participations étrangères, libellés en devises, sont comptabilisés de manière symétrique aux écarts de change des financements correspondants. Les écarts de change des actifs en devises et des passifs en devises correspondant se neutralisent.

h) Subventions

Les subventions perçues pour soutenir l'investissement, notamment pour l'acquisition de véhicules à faible émission de CO₂, sont reconnues pour leur totalité directement par résultat lors de l'acquisition des véhicules.

2.4 Amortissements et dépréciations

Les amortissements des immobilisations corporelles propres ont été calculés sur la durée normale d'utilisation des biens en utilisant soit le système linéaire, soit le système dégressif.

Les durées de vie et modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

	<u>Mode</u>	<u>Durée de vie</u>
Agencements	Linéaire	De 6 à 10 ans
Installations immobilières	Linéaire	De 6 à 33 ans
Matériel de transport	Linéaire	De 3 à 6 ans
Equipement de bureau	Linéaire	De 5 à 8 ans
Matériel informatique	Dégressif	De 3 à 5 ans
Logiciels	Linéaire/Dégressif	De 1 à 5 ans

2.4.1 Crédit-bail

Opel Bank applique l'amortissement financier à l'ensemble des contrats de crédit-bail mobilier et de LOA en cours.

A la clôture, l'encours financier de ces contrats correspond ainsi à la somme de la valeur actualisée au taux du contrat des loyers H.T. dus contractuellement ainsi qu'à la valeur actualisée de la valeur résiduelle du contrat en fin de location.

Toutefois, sur la France, cette méthode ne s'applique qu'aux biens affectés aux opérations de crédit-bail pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2020, les biens acquis antérieurement demeurant comptabilisés en immobilisations à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements pratiqués, amortissements répartis sur leur durée normale d'utilisation sans tenir compte de la valeur résiduelle des contrats.

Pour ces biens, une réserve latente continue d'être constatée à chaque clôture et correspond à la différence entre la valeur résiduelle des contrats de crédit-bail et la valeur nette comptable des matériels en fin de contrat. Seuls les biens pour lesquels la valeur résiduelle est inférieure à la valeur nette comptable font l'objet d'une provision pour pertes à terminaison.

2.4.2 Location simple

Le poste « Location simple » comprend les biens mobiliers loués sous forme de location longue durée sans option d'achat.

La base amortissable de ces véhicules tient compte de leur valeur résiduelle, c'est-à-dire la valeur vénale de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie attendus.

À l'issue du plan d'amortissement, la valeur résiduelle équivaut ainsi à la valeur nette comptable du bien.

A noter qu'en France la constatation d'un amortissement dérogatoire a été mise en place lorsque l'amortissement économique est inférieur à l'amortissement fiscal.

Le cas échéant, la majoration du premier loyer qui permet de réduire les mensualités du contrat de location est comptabilisée dans le compte de résultat au début de la période de location.

2.5 Créances clients et provisions pour dépréciation

- Provision pour risques et charges : La provision collective est comptabilisée en Provision pour risques et charges (cf. tableau 4.5 – provisions pour coût du risque)

Les encours clients sont déclassés en encours douteux dès lors que des éléments démontrent une défaillance du débiteur, ou en règle générale au plus tard après trois échéances impayées si aucun élément ne démontre que la cause de non règlement n'est pas liée au tiers débiteur.

Les créances impayées, douteuses et contentieuses font l'objet de provisions calculées en fonction des profils de clients de chaque pays:

Échéances Impayées		
	Douteux	CTX
Retail	3,90% à 47,59%	94,58% à 100%
LOA	3,90% à 47,59%	94,58% à 100%

2.6 Retraite à prestations définies dont indemnités de départ en retraite

La succursale allemande opère des régimes de retraite à prestations définies bénéficiant à ses salariés, régimes qui sont financés à hauteur de 89% au 31 décembre 2021, contre 82% au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, le personnel de certaines sociétés du Groupe Opel Vauxhall Finance bénéficie de diverses prestations contractuelles telles que des indemnités de départ ou de fin de carrière. Les engagements au titre de ces avantages sont concentrés en Italie et en France.

Les indemnités de départ en retraite du personnel font l'objet d'une provision dans les comptes sociaux. Ce passif net comptabilisé au titre des régimes postérieurs à l'emploi est la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la valeur de marché des actifs du régime (s'ils existent).

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres propres à chaque pays ou succursales de Opel Bank SA tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

La décision de l'IFRIC de juin 2021 a conduit à des impacts sur l'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière en France, certains des barèmes applicables dans le Groupe Opel Vauxhall Finance étant soit plafonnés en ancienneté, soit à palier d'acquisition de droits, soit les deux. L'impact total au 1er janvier 2021, comptabilisé en réserve à cette date, est un gain inférieur à 0,1 million d'euros.

2.7 - Réserve latente sur opérations de crédit-bail et provision pour pertes à terminaison

Les modalités d'évaluation de la provision pour pertes à terminaison n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice 2020 : la société privilégie une approche prudente qui consiste à provisionner l'intégralité des pertes comptables à terminaison sans prise en compte des gains.

Au 31 décembre 2021 une provision pour pertes à terminaison de 736 704 euros (contre 1 131 235 euros en 2020) a été comptabilisée. La réserve latente sur opérations de crédit-bail (écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement financier des contrats) étant positive au 31 décembre 2021, elle n'a donné lieu à aucun provisionnement.

2.8 - Produit net bancaire des activités de Location Simple et de Crédit-Bail et assimilées

Le Produit net bancaire de ces activités est constitué des loyers versés par la clientèle, des charges d'amortissement des véhicules, du résultat de cession des véhicules restitués à la Société ainsi que des autres éléments constitutifs du résultat comme par exemple les primes liées à la distribution de ces produits à la clientèle dans le réseau de distribution.

Au regard de la granularité des données dont dispose la société, le résultat de cession des véhicules est présenté par convention comme une charge de l'exercice et les subventions collectées sont comptabilisées en produit.

3 COMMENTAIRES SUR L'EVOLUTION DES POSTES DE L'ACTIF

3.1- Créances sur les établissements de crédit

Ces créances correspondent en totalité aux comptes ordinaires débiteurs. La durée résiduelle est inférieure à 12 mois.

3.2 Opérations avec la clientèle

	2021	2020
Crédit à la consommation	1 735 952 926	1 498 474 818
Crédit aux entreprises	1 282 580 631	2 045 402 335
Autres	14 533 642	31 692 728
	3 033 067 200	3 575 569 881

La variation des encours résulte principalement de la variation des encours de crédit à la consommation en Allemagne.

	2021	2020
<3 mois	1 173 797 071	1 353 717 875
de 3 mois à 1 an	754 377 845	1 238 192 329
de 1 an à 5 ans	1 080 541 050	972 307 341
> 5 ans	24 351 233	11 352 336
	3 033 067 200	3 575 569 881

Ces créances comprennent des provisions pour dépréciation qui ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	31/12/2020	Provision	Release	Reclassified	31/12/2021
Provisions pour créances douteuses	23 510 903,09	12 667 793,18	- 12 402 326,56	6 571 400,22	30 347 769,93

3.3 – Crédit-bail et location avec option d'achat

	01.01.2021	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Dotations	Reprises	31.12.2021
Valeur brute	502 350 631	237 016 789	- 129 584 352			609 783 068
Amortissement	- 158 219 578			- 146 513 900	106 966 865	- 197 766 613
Total crédit-bail	344 131 053	237 016 789	- 129 584 352	- 146 513 900	106 966 865	412 016 455

3.4 – Location simple

	01.01.2021	Acquisitions	Cessions	Transferts	Dotations	Reprises	31.12.2021
Valeur brute	2 936 938 874	1 331 776 271	- 622 220 731	2 070 888			3 648 565 303
Amortissement	- 555 636 936			-	- 443 514 770	334 841 537	- 664 310 169
TOTAL	2 381 301 939	1 331 776 271	- 622 220 731	2 070 888	- 443 514 770	334 841 537	2 984 255 134

3.5 – Immobilisations incorporelles

	01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	31/12/2021
Valeur brute	45 358 908	3 487 866	- 6 661 318			42 185 456
Amortissements	- 39 346 034			- 4 601 798	6 661 318	- 37 286 515
TOTAL	6 012 874	3 487 866	- 6 661 318	- 4 601 798	6 661 318	4 898 942

3.6 – Immobilisations corporelles

	01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	31/12/2021
Valeur brute	14 618 763	8 119 730	- 4 697 935			18 040 558
Amortissements	- 6 436 410			- 1 428 338	2 541 839	- 5 322 909
TOTAL	8 182 353	8 119 730	- 4 697 935	- 1 428 338	2 541 839	12 717 649

3.7 – Autres Actifs

	2021	2020
Autres actifs	59 868 073	94 500 209
	59 868 073	94 500 209

Les autres actifs sont principalement constitués remboursements de TVA à recevoir et de diverses créances en lien avec les opérations de leasing.

3.8 – Comptes de régularisation

	2021	2020
Comptes de régularisation	125 887 465	109 566 271
	125 887 465	109 566 271

La part de la France est de 37,3 M €.

Ce poste contient les commissions versées aux apporteurs d'affaire pour un total de 80,6 M€ (78,5 M€ en 2020).

Les commissions sont calculées et comptabilisées par les systèmes d'information. Elles sont étalées sur la durée de vie des contrats de crédit. Les calculs sont effectués contrat par contrat sur base actuarielle en fonction du nombre de mensualités, des taux nominaux et des montants des commissions versées.

Les bonus versés aux distributeurs sont étalées sur la durée de vie moyenne des contrats en portefeuille.

Les charges correspondantes aux factures reçues concernant le service de maintenance ont été étalées sur base linéaire sur une durée de vie moyenne constatée des contrats de crédit en portefeuille.

3.9 – Titres

	2021	2020
Participations et autres titres détenus à long terme	2 562 509	2 032 799
Parts dans les entreprises liées	376 177 907	377 105 577
Total titres	378 740 416	379 138 376

La variation du poste titres résulte principalement de la diminution de capital de la filiale néerlandaise pour 21 M€, effet compensé par le hedging des filiales suisse et anglaise.

Le solde de 378 740 416 € de titres au 31/12/2021, se détaille comme suit :

Valeurs brutes - en M€	Pays	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Transfert	Hedging	31/12/2021
OSEO	France	0	-	-	0	-	-
FGDR	France	2	1	-	-	-	3
Participations et autres titres détenus à long terme		2	1	-	0	-	3
OVF Services Portugal	Portugal	2	2	-	-	-	3
Opel Finance Poland	Pologne	1	-	-	-	-	1
Opel Finance BV	Belgique	11	-	-	-	-	11
Vauxhall Finance PLC	Royaume-Uni	341	1	-	-	19	361
Opel Finance NV	Pays-Bas	28	-	-	21	-	7
Opel Finance SA	Suisse	31	-	-	-	0	32
Parts dans les entreprises liées		415	2	-	21	19	415
Total Titres		417	3	-	21	19	418

Dépréciations - en M€	Pays	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Transfert	Hedging	31/12/2021
OSEO		-	-	-	-	-	-
FGDR		-	-	-	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme		-	-	-	-	-	-
OVF Services Portugal	Portugal	2	1	-	-	-	3
Opel Finance Poland	Pologne	-	-	-	-	-	-
Opel Finance BV	Belgique	6	5	-	4	-	7
Opel Finance NV	Pays-Bas	1	2	-	1	-	2
Opel Finance SA	Suisse	30	-	-	3	-	27
Parts dans les entreprises liées		38	9	-	7	-	39
Total Titres		38	9	-	7	-	39

Net		379	-	6	-	14	-	19	379
------------	--	------------	----------	----------	----------	-----------	----------	-----------	------------

4. COMMENTAIRES SUR L'EVOLUTION DU PASSIF

4.1 – Dettes envers les établissements de crédit

	2021	2020
Comptes ordinaires créditeurs	11 150 727	16 439 290
Emprunts interbancaires	3 926 487 883	4 675 255 052
	3 937 638 611	4 691 694 341

Les emprunts interbancaires présentent les valeurs résiduelles suivantes

< 3 mois	-	1 272 650 849
de 3 mois à 1 an	-	1 556 523 590
de 1 an à 5 ans	-	1 097 313 445
> 5 ans		-
	-	3 926 487 883

4.2 – Opérations avec la clientèle

	2021	2020
Autres dettes à vue		
- Comptes ordinaires tiers	1 521 628 145	1 334 342 448
- Comptes ordinaires à terme	238 693 070	249 442 692
- Autres sommes dues	26 133 736	45 997 780
- Dépôts de garantie reçus	4 563 570	8 312 321
	1 791 018 521	1 638 095 240

Les comptes ordinaires créditeurs à la clientèle de la succursale allemande ont une durée résiduelle inférieure à 12 mois à hauteur de 1 521 628 145 € (compte ordinaire overnight).
Les comptes ordinaires à terme ont une maturité maximum de 24 mois.

4.3 – Autres passifs

	2021	2020
Dépôts de garantie		
Autres créditeurs divers	61 293 269	54 634 480
	61 293 269	54 634 480

4.4 – Comptes de régularisation

	2021	2020
Produits constatés d'avance	141 867 343	141 576 676
Charges à payer	107 160 311	60 156 078
Autres comptes de régul.	2 225 601	19 712 372
	251 253 255	221 445 126

4.5 – Provisions pour risques et charges

	01/01/2021	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2021
Provision pour coût du risque	20 000 987	10 406 663	- 12 702 172	7 544 766	25 250 243
Provision pour perte à terminaison	1 131 236	-	- 394 531	-	736 704
Provision pour indemnités de retraite	21 946 781	8 839 310	- 18 351 116	-	12 434 975
Provision pour risque légal	14 031 505	2 384 752	- 11 355 162	- 135 000	4 926 095
Provision pour risque taxe	-	-	-	-	-
Provision pour restructuration	5 053 873	356 673	- 2 790 543	- 15 000	2 605 003
Autres provisions pour risque	429 163	-	- 429 163	-	-
TOTAL	62 593 544	21 987 398	- 46 022 687	7 394 766	45 953 021

Les provisions pour coût du risque sont calculées statistiquement sur la base des encours aux clientèles Retail et Wholesale.

La provision pour pertes à terminaison est constituée pour couvrir les éventuelles pertes à terminaison du portefeuille de crédit-bail et LLD de la France. Elle correspond à la différence entre la VNC projetée à la fin du contrat et la valeur résiduelle.

4.6 – Autres dettes constituées par des titres et dettes subordonnées

	2021	2020
Autres dettes constituées par des titres		
Dettes subordonnées	160 228 437	160 235 155
	160 228 437	160 235 155

Mise en place	Maturité	Montants
26/06/2019	25/06/2029	90 000 000
27/01/2020	28/01/2030	70 000 000
		160 000 000

La France a contracté en 2019 et 2020 deux emprunts subordonnés afin de couvrir ses exigences prudentielles en capital.

L'ensemble des deux tranches des dettes subordonnées a été souscrit à part égale par les deux actionnaires Banque PSA Finance et BNP PARIBAS Personal Finance.

La position au 31 décembre intègre les intérêts courus.

4.7 – Evolution des capitaux propres

	Capitaux propres au 31 déc 2021	Capitaux propres au 31 déc 2020
Capital social	101 929 642	101 929 642
Réserve légale	10 192 964	10 192 964
Autres réserves	226 427 198	131 902 050
Prime d'émission	808 546 190	808 546 190
Report à nouveau	-	42 046 434
Résultat	295 070 439	89 308 361
Provisions réglementées	11 036 712	4 865 178
Total	1 453 203 145	1 188 790 820

Le capital, qui s'élève à 101 929 642 €, est composé de 2 682 359 actions d'une valeur nominale de 38 €.

Avec 1 341 143 actions chacun, Banque PSA Finance et BNP PARIBAS Personal Finance détiennent directement 99.99% du capital.

Les actionnaires minoritaires détiennent 73 actions

Les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice d'un montant de 295.070.439,19 €, l'assemblée générale aura à se prononcer sur l'affectation suivante:

- Bénéfice de l'exercice295.070.439,19 €
- Report à nouveau créditeur - 0,00 €

Soit un solde de 295.070.439,19 €

Soit un bénéfice distribuable de 295.070.439,19 €

- Affecté à hauteur de : 0,00 €
à titre de dividendes aux actionnaires,
soit 0,00, euros par action.
- Affecté à hauteur de : 295.070.439,19 €
au compte « Réserves facultatives ».

En conséquence de l'affectation ci-dessus proposée, le solde du compte « Réserves facultatives » passerait de 226.427.198,09 € à 521.497.637,28 €, et les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 1.453.203.145,02 € (hors dette subordonnée).

4.8 – Echancier des dettes fournisseurs

ECHEANCIER DES DETTES FOURNISSEURS

Dettes fournisseurs (en Euro)	Dettes non échues				Total
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	Plus de 60 jours	Dettes échues	
Montant au 31/12/2021	25 788 284	1 931 675	1 772 650	286 214	29 778 822

5 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire de la société en 2021 se monte à 477 millions d'euros.

En 2021, un ajustement non matériel relatif aux commissions assimilées aux intérêts sur des prêts ayant été titrisés n'a pas été comptabilisé ; il aurait représenté 5,3 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, le premier loyer ainsi que les subventions d'investissement perçus par la société en Allemagne et en Autriche sont reconnus pour leur totalité au début de la location ; ces produits étaient auparavant comptabilisés sur la durée de vie des contrats de location. Cette correction a pour conséquence une augmentation du poste « produits sur opérations de location simple » de +83 millions au titre des exercices antérieurs à 2021. L'application de ce traitement comptable représente un produit de 40M€ur au titre de l'exercice 2021.

5.2 - Information donnée sur le poste résultat exceptionnel

Pas de résultat exceptionnel en 2021.

5.3 - Charges générales d'exploitation

	2021	2020
Salaires	38 024 632	40 885 021
Charges sociales	- 8 092 028	16 132 412
Autres charges	112 760 837	96 814 263
	142 693 441	153 831 696

L'écart constaté sur les charges sociales entre les deux exercices provient notamment du changement du taux de financement des régimes de retraite à prestations définies bénéficiant aux salariés de la succursale allemande (voir note 2.6).

5.4 - Effectif moyen au 31 décembre

	2021							2020
	Germany	Austria	Italy	Spain	Greece	France	Total	Total
ETP	283	7	70	59	4	79	501	513

Cette décomposition ne tient pas compte des 25 collaborateurs mis à disposition de la société par les actionnaires.

5.5 - Décomposition du coût du risque

	2 021	2020
Dotations/reprises provisions pour risque -	6 357 849	17 657 425
Dotations/reprises sur créances douteuses	19 000 647	10 825 053
Récupérations/pertes sur créances amorties -	7 414 188	2 162 837
	5 228 611	26 319 641

5.6 - Impôt sur les sociétés

La société sur son périmètre France présente un résultat fiscal bénéficiaire. En conséquence, la charge d'impôt sur les sociétés en France est de 1 757 664 €.

Sur son périmètre succursale, elle présente une charge d'impôt de 20 383 208 euros.

6 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1- Consolidation de Opel Bank

La société Opel Bank SA, établissement de crédit supervisée par la BCE depuis le 01/01/2018, est la holding du groupe OVF.

Opel Bank SA est consolidé selon la méthode de l'intégration globale par BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE SA.

Les mouvements ayant impacté le périmètre de la holding sont détaillés au début de l'annexe dans le paragraphe 1. Constitution de la partie Cadre juridique et financier.

6.2 - Situation environnementale et impact sur l'activité de Opel Bank

Les informations relatives à la déclaration de performance extra-financière du Groupe étant incluses dans la déclaration consolidée sur la performance extra-financière établie par BNP Paribas, la Société est exemptée de la présentation de ces informations dans le présent rapport, conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 IV du Code de commerce.

6.3 - Rémunération des Commissaires aux Comptes

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Opel Bank.

6.4 - Information relative aux entreprises liées

Le tableau ci-dessous concerne les entreprises liées, soit celles pouvant être incluses par l'intégration globale dans un même périmètre de consolidation, et soit celles avec lesquelles il existe un lien de participation.

POSTE	Montant Total	Montant concernant les entreprises liées
Créances sur les établissements de crédit	461 929 050,58 €	461 929 050,62 €
Opérations avec la clientèle - Actif	3 033 067 199,55 €	13 762 577,76 €
Immobilisations financières	378 740 416,53 €	376 177 907,25 €
Dettes envers les établissements de crédit	-3 926 487 883,39 €	-3 926 487 883,39 €
Opérations avec la clientèle - Passif	-1 791 018 521,21 €	0,00 €

6.5 - Information sur les filiales et participations : données relatives à l'exercice 2021

Name of Subsidiary	Currency	Capital	Reserve	Equity	Net Result	NBI	% Detention	Accounting Standard
Belgium - Opel Finance BV	EUR	2 394 000	-	2 394 000	3 507 744	438 775	100%	Local GAAP
Netherlands - Opel Finance N.V.	EUR	3 235 588	-	3 235 588	2 120 907	2 009 406	100%	Local GAAP
Vauxhall Finance Plc	GBP	167 000	270 607 000	270 774 000	60 826 000	176 492 000	100%	FRS 102
Switzerland - Opel Finance SA	CHF	1 000 000	500 000	1 500 000	5 265 771	8 569 756	100%	Local GAAP
OVF Services Portugal Unipessoal Lda.	EUR	150 000	2 900 000	187 531	7 178	426 054	100%	Local GAAP
Opel Finance Poland sp z.o.o.	PLN	642 000	4 500 000	6 718 925	970 524	4 877 413	100%	Local GAAP

6.6 - Information donnée sur les postes de hors-bilan

Les engagements de hors bilan reçus des établissements de crédits s'élèvent à 316 884 K€ pour les engagements de financement et à 6 176 K€ pour les engagements de garanties. Il s'agit des lignes de crédits accordées non tirées au 31 décembre.

Les engagements de garanties reçus d'établissements de crédit le sont dans le cadre de l'activité de financement des concessionnaires.

Les garanties reçues des clients s'élèvent à 147 374 k€ (Coface pour la succursale Allemande).

Les engagements de financement en faveur de la clientèle s'élèvent à 1 451 872 K€

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent aux contrats de financement à Particulier pour lesquels les décaissements n'ont pas encore eu lieu et, suite aux recommandations de l'ACPR, au montant estimé des lignes de financement non tirées des concessionnaires.

6.7 - Rémunérations alloués aux membres des organes d'administration

Le montant global des rémunérations allouées aux membres des organes de direction n'est pas donné car il conduirait à donner une information trop individualisée.

Les administrateurs ne perçoivent pas de jetons de présence au titre de leur mandat.

6.8 - Évènements postérieurs à la clôture

Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine. Le Groupe Opel Vauxhall Finance n'est présent dans aucun des deux pays et n'est donc pas exposé directement par le conflit mais le Groupe, et donc Opel Bank, pourraient être impactés par les conséquences économiques de la crise dont les impacts ne sont pas à ce jour mesurables.

Pas d'autre événement majeur n'est survenu postérieurement à la clôture des comptes, hormis la poursuite des effets liés à la pandémie sur l'activité commerciale d'une part, sur le coût du risque d'autre part et enfin sur les conditions de travail des collaborateurs de l'ensemble des géographies.

OPEL BANK
Société anonyme au capital de 101.929.642 euros
2 boulevard de l'Europe, 78300 Poissy
562 068 684 R.C.S. Versailles
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 MAI 2022**

TROISIÈME RÉOLUTION

Approbation des comptes annuels et affectation du bénéfice ; quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, à la suite de la présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, **approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe) tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale **décide d'affecter** le bénéfice réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, d'un montant de 295.070.439,19 €, comme suit :

- Bénéfice de l'exercice.....295.070.439,19 €
- Report à nouveau créditeur 0 €

Soit un solde de 295.070.439,19 €

Soit un bénéfice distribuable de 295.070.439,19 €

- Affecté à hauteur de : 0 €
à titre de dividendes aux actionnaires,
soit 0 euro par action.
- Affecté à hauteur de : 295.070.439,19 €
au compte « Réserves facultatives ».

En conséquence de l'affectation ci-dessus proposée, le solde du compte « Réserves facultatives » passera de 226.427.198,09 € à 521.497.637,28 €, et les capitaux propres de la Société s'élèveront à 1.453.203.145,02 € (hors dette subordonnée).

Il est rappelé ci-dessous les dividendes mis en distribution par la Société au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligible à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2020	37.016.554,20 €	Aucun	Aucun
31 décembre 2019	44.312.570,68€	100.025.167,11 prélevés sur le compte « Report à	Aucun

		nouveau » distribués au cours de l'exercice 2020	
31 décembre 2018	60.000.000€	90.000.000€ prélevés sur les réserves et distribués au cours de l'exercice 2019	Aucun

L'Assemblée Générale **prend acte** de ce que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 69.720,62 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts. A cette charge s'ajoute un produit non taxable de -61.747.412,01 €, soit une déduction nette de -61.677.691,39 €.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdits charges et produits s'élève à -1.757.663,94 €.

L'Assemblée Générale **donne quitus** entier et sans réserve au Conseil d'Administration, de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Extrait certifié conforme à l'original



Alexandre Sorel
Directeur Général

OPEL BANK

Société anonyme

2, boulevard de l'Europe – 78300 Poissy

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars

61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance au capital de 8 320 000 €

RCS Nanterre 784 824 153

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de
Versailles et du Centre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

RCS Nanterre 572 028 041

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

OPEL BANK

Société anonyme

2, boulevard de l'Europe – 78300 Poissy

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société Opel Bank

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Opel Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels sont les suivants :

- Emission d'attestations et rapports requis par les textes réglementaires et légaux.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- la note 2.2 de l'annexe des comptes annuels qui expose les impacts du changement de méthode comptable relatif aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements sociaux relatifs à certains régimes à prestations définies de type indemnités de fin de carrière sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

- la note 5.1 de l'annexe des comptes annuels qui expose les impacts de la correction issue de la revue des premiers loyers et des subventions d'investissement dans les succursales en Allemagne et en Autriche.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Identification et évaluation du risque de crédit <i>(Se référer aux notes 2.3.e, 2.5, 3.2, 4.5 et 5.5 de l'annexe aux comptes annuels)</i>	
Risque identifié	Réponse du collège des commissaires aux comptes face à ce risque
<p>Dans le cadre de ses activités bancaires, Opel Bank est exposé au risque de crédit.</p> <p>Opel Bank comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédits avérés inhérents à ses activités.</p> <p>Ces dépréciations peuvent prendre la forme de dépréciations individuelles des engagements bilan et hors bilan concernés, ou de dépréciations collectives pour les portefeuilles de crédits présentant des risques homogènes et non dépréciés individuellement. Ces dépréciations collectives sont déterminées à partir de modèles statistiques faisant appel au jugement lors des différentes étapes du calcul : constitution de portefeuilles homogènes, détermination des paramètres de risque applicables et du fait générateur des dépréciations.</p> <p>La pandémie du Covid-19 a conduit à une crise sanitaire et économique qui affecte la capacité de remboursement des emprunteurs, avec des situations contrastées selon les zones géographiques.</p> <p>Au 31 décembre 2021, le montant net des opérations avec la clientèle exposée au risque de crédit s'élève à 3 033 millions d'euros ; le montant total des dépréciations s'élève à 30,3 millions d'euros.</p> <p>Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation du risque de crédit constituait un point clé de l'audit, l'appréciation de ce risque faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la pandémie et à ses effets dans les années à venir.</p>	<p>Nous avons apprécié la conception et la mise en œuvre du dispositif de contrôle de Opel Bank et avons testé l'efficacité des contrôles manuels ou informatisés concernant l'évaluation des provisions pour dépréciation.</p> <p>Nous nous sommes assurés de la conformité de la méthodologie de provisionnement appliquée par Opel Bank avec le référentiel comptable en vigueur.</p> <p>Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les processus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des dépréciations collectives : avec l'aide de nos spécialistes en risque de crédit, nous avons apprécié les méthodologies retenues par Opel Bank sur les différents métiers et l'efficacité des contrôles relatifs à la qualité des données ; nous avons porté une attention particulière aux ajustements apportés au cours de l'exercice pour intégrer, au mieux des informations disponibles, les effets de la crise Covid-19, - Les principales hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation des provisions pour dépréciations comptabilisées sur les encours classés en douteux et douteux compromis, - Revue de cohérence de la variation de la charge du risque et des éléments non récurrents. <p>Nous avons également examiné les informations publiées en annexe relatives au risque de crédit.</p>

Evaluation des titres de participation, autres titres détenus à long-terme et parts dans les entreprises liées (Se référer aux notes 2.3.f et 3.9 de l'annexe aux comptes annuels)	
Risque identifié	Réponse du collège des commissaires aux comptes face à ce risque
<p>Les titres de participation, autres titres détenus à long-terme et parts dans les entreprises liées sont comptabilisés au bilan pour une valeur nette comptable de 379 millions d'euros au 31 décembre 2021.</p> <p>Ils sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation documentée, fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs ou l'actif net réévalué qui leur sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité et de réalisation.</p> <p>Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.</p> <p>Compte tenu de leur poids au bilan, de la sensibilité des modèles utilisés aux hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, notamment dans le contexte de pandémie Covid-19, nous avons considéré l'évaluation de ces titres comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier, sur la base d'échantillons, la justification des méthodes d'évaluation et hypothèses retenues par la direction pour déterminer les valeurs d'utilité. - Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société. <p>Enfin, nous avons examiné les informations relatives aux titres de participation, autres titres détenus à long-terme et parts dans les entreprises liées publiées en annexe.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas le périmètre des succursales ainsi que les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Opel Bank par l'assemblée générale du 27 mai 1993 pour le cabinet BDA devenu Deloitte & Associés et par celle du 22 décembre 2017 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 29^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 5^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense, le 29 avril 2022

Les commissaires aux comptes

Mazars



Alexandra KRITCHMAR

Deloitte & Associés



Jean-Vincent COUSTEL

OPEL BANK

COMPTES ANNUELS 2021

OPEL BANK SA
BILANS COMPARES EXERCICES 2021 ET 2020
(Chiffres exprimés en millions d'euros)

ACTIF (M€)	2021 Total	2020 Total
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	227	306
Créances sur les établissements de crédit	462	813
Opérations avec la clientèle	3 033	3 576
Participations et autres titres détenus à long terme	3	2
Parts dans les entreprises liées	376	377
Crédit-bail et location avec option d'achat	412	344
Location simple	2 984	2 381
Immobilisations Incorp. et corporelles	18	14
Autres actifs	60	95
Comptes de régularisation	126	110
Total	7 701	8 017

PASSIF (M€)	2021 Total	2020 Total
Banques Centrales, C.C.P.	11	0
Dettes envers les établissements de crédit	3 926	4 692
Opérations avec la clientèle	1 791	1 638
Autres passifs	61	55
Autres dettes constituées par des titres	0	0
Comptes de régularisation	251	221
Provisions pour risques et charges	46	63
Dettes subordonnées	160	160
Capital souscrit	102	102
Primes d'émission	809	809
Réserves	237	142
Provisions réglementées	11	5
Report à nouveau	0	42
Résultat de l'exercice	295	89
Total	7 701	8 017

OPEL BANK SA
COMPTES DE RESULTAT COMPARES EXERCICES 2021 ET 2020
(Chiffres exprimés en millions d'euros)

P&L (M€)	2021 TOTAL	2020 TOTAL
Intérêts et produits assimilés	158	178
Intérêts et charges assimilées	-19	-29
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées	133	86
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	-92	-73
Produits sur opérations de location simple	796	545
Charges sur opérations de location simple	-550	-442
Revenus des titres à revenu variable	66	82
Commissions (produits)	27	20
Commissions (charges)	-68	-56
Gains sur opérations financières	0	0
Pertes sur opérations financières	-3	-3
Autres produits d'exploitation bancaire	32	21
Autres charges d'exploitation bancaire	-3	-5
PRODUIT NET BANCAIRE	477	325
Charges générales d'exploitation	-143	-154
Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-6	-4
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	328	167
Coût du risque	-5	-26
RESULTAT D'EXPLOITATION	323	141
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-1	-37
Reprises nettes aux provisions réglementées	-6	-5
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	315	99
Résultat exceptionnel	0	0
Impôt sur les bénéfices	-20	-10
RESULTAT NET	295	89

OPEL BANK SA
ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPARES EXERCICES 2021 ET 2020
 (Chiffres exprimés en millions d'euros)

HORS BILAN (M€)	2021	2020
	Total	Total
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	317	798
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	6	34
Engagements de financement reçus de la clientèle	0	0
Engagements de garantie reçus de la clientèle	147	185
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 452	1 093

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2021

Cadre juridique et financier

Constitution

La Société est la holding du Groupe. Elle détient (directement ou indirectement) l'ensemble des filiales d'Opel Vauxhall Finance formant ainsi le sous-groupe OVF qui est consolidé en intégration globale par BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE SA.

Depuis quatre ans, un vaste programme de restructurations a été entrepris afin de rationaliser les structures du Groupe.

Dernière opération en date, la succursale grecque a été fermée et liquidée en décembre 2021, l'actif net de la succursale ayant été transféré dans la holding. L'impact de cette opération n'est pas significatif sur les comptes annuels.

A la fin de l'exercice, la Société comprend désormais les données agrégées de la France et de ses quatre succursales (italienne, espagnole, allemande, et autrichienne).

Information sur les comptes consolidés

Opel Bank SA est consolidée par intégration globale dans les comptes de BNP Paribas ayant son siège social 16 boulevard des Italiens 75009 Paris.

1 Bilans et comptes de résultat, par pays

a. ACTIF :

ACTIF (M€)	2021							2021	2020
	Allemagne	Autriche	Italie	Espagne	Grèce	France	intercos + titres	Total	Total
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	227	0	0	0	0	0	0	227	306
Créances sur les établissements de crédit	449	1	13	38	0	0	-39	462	813
Opérations avec la clientèle	1 383	53	1 041	198	0	358	0	3 033	3 576
Participations et autres titres détenus à long terme						3		3	2
Parts dans les entreprises liées						1 177	-801	376	377
Crédit-bail et location avec option d'achat	0	0	47	0	0	365	0	412	344
Location simple	2 657	166	53	0	0	108	0	2 984	2 381
Immobilisations incorp. et corporelles	15	0	1	1	0	1	0	18	14
Autres actifs	51	3	8	1	0	8	-11	60	95
Comptes de régularisation	34	3	42	10	0	37	0	126	110
Total	4 815	227	1 204	248	0	2 058	-851	7 701	8 017

b. PASSIF :

PASSIF (M€)	2021								2020
	Allemagne	Autriche	Italie	Espagne	Grèce	France	intercos + titres	Total	Total
Banques Centrales, C.C.P.	9	0	1	0	0	0	0	11	0
Dettes envers les établissements de crédit	2 018	143	972	226	0	606	-39	3 926	4 692
Opérations avec la clientèle	1 770	2	7	8	0	4	0	1 791	1 638
Autres passifs	45	10	10	2	0	4	-11	61	55
Autres dettes constituées par des titres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation	158	11	33	6	0	44	0	251	221
Provisions pour risques et charges	29	2	6	2	0	7	0	46	63
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	160	0	160	160
Capital souscrit	0	0	0	0	0	102	0	102	102
Primes d'émission	0	0	0	0	0	809	0	809	809
Réserves	609	38	145	9	0	237	-801	237	142
Provisions réglementées	0	0	0	0	0	11	0	11	5
Report à nouveau	0	0	0	0	0	0	0	0	42
Résultat de l'exercice	176	21	30	-6	0	74	0	295	89
Total	4 815	227	1 204	248	0	2 058	-851	7 701	8 017

c. COMPTE DE RESULTAT

P&L (M€)	2021							2021	2020
	Allemagne	Autriche	Italie	Espagne	Grèce	France	Interco	TOTAL	TOTAL
Intérêts et produits assimilés	67	3	66	6	0	18	-2	158	178
Intérêts et charges assimilés	-7	-1	-6	0	0	-6	1	-19	-29
Produits sur opérations de crédit bail et assimilés	0	0	17	0	0	116	0	133	86
Charges sur opérations de crédit bail et assimilés	0	0	-11	0	0	-81	0	-92	-73
Produits sur opérations de location simple	707	61	13	0	0	15	0	796	545
Charges sur opérations de location simple	-486	-36	-13	0	0	-14	0	-550	-442
Revenus des titres à revenu variable	0	0	0	0	0	66	0	66	82
Commissions (produits)	6	0	11	1	0	9	0	27	20
Commissions (charges)	-27	-1	-28	-1	0	-11	0	-68	-56
Gains sur opérations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pertes sur opérations financières	0	0	0	0	0	-3	0	-3	-3
Autres produits d'exploitation bancaire	20	0	6	4	0	2	0	32	21
Autres charges d'exploitation bancaire	-2	0	0	0	0	0	0	-3	-5
PRODUIT NET BANCAIRE	277	26	55	9	0	110	-1	477	325
Charges générales d'exploitation	-76	-5	-27	-9	0	-26	1	-143	-154
Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-3	0	0	-2	0	0	0	-6	-4
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	197	21	28	-2	0	84	0	328	167
Coût du risque	-9	0	8	-4	0	-1	0	-5	-26
RESULTAT D'EXPLOITATION	188	21	36	-6	0	83	0	323	141
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0	0	0	0	-1	0	-1	-37
Reprises nettes aux provisions réglementées	0	0	0	0	0	-6	0	-6	-5
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	188	21	36	-6	0	76	0	315	99
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	-12	0	-7	0	0	-2	0	-20	-10
RESULTAT NET	176	21	30	-6	0	74	0	295	89

La liquidation de la succursale grecque ne remet pas en cause la comparabilité des exercices : les agrégats du compte de résultat de la succursale demeurent présents en 2021 et l'impact sur le bilan n'est pas significatif (pour mémoire, le total du bilan de la succursale en 2020 était de 9 M€ sur un total de 8 017 M€ pour la Société).

2 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et sont présentés conformément aux règles et méthodes fixées par la réglementation bancaire en vigueur en France.

2.1 Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables applicables aux entreprises du secteur bancaire. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et conformément aux hypothèses ci-dessous :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2.2 Modifications apportées aux méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sociaux ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation des comptes sociaux n'est à signaler durant l'exercice à l'exception du mode de calcul des engagements sociaux.

L'IFRIC (IFRS Interpretations Committee) a émis en mai 2021 une proposition de décision validée par l'International Accounting Standards Board qui modifie la manière de calculer les engagements sociaux relatifs à certains régimes à prestations définies de type indemnités de fin de carrière. Ces régimes, essentiellement français, ouvrent progressivement des droits à indemnités qui ne seront réglés que s'il y a un départ effectif en retraite mais dont le nombre d'années de prise en compte des droits est plafonné. Jusqu'alors les droits à indemnité étaient comptabilisés linéairement de la date d'entrée dans la société jusqu'à la date de départ effective en retraite sans tenir compte du plafonnement des droits. Les droits à indemnités sont à présent comptabilisés linéairement en prenant une date de départ des droits tenant compte du nombre d'années plafonnées jusqu'à la date de départ en retraite. Cette modification n'a pas d'impact significatif sur les Capitaux propres du Groupe.

L'entrée en vigueur des autres normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2021 n'a pas eu d'effet sur les états financiers de l'exercice 2021.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne lorsque l'application en 2021 est optionnelle.

2.3 Méthodes d'évaluation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Concernant l'application du règlement ANC 2014-03 sur les immobilisations, l'analyse menée n'a pas conduit à l'identification de composants significatifs à l'intérieur des familles d'immobilisations existantes. Au 31/12/2021, aucun nouveau composant n'a donc été retenu et l'application du règlement n'a pas eu d'incidence sur les états financiers.

b) Commissions :

Pour les crédits à la consommation concernant des véhicules neufs et des véhicules d'occasion, la prise en charge des commissions versées aux apporteurs d'affaires est effectuée depuis l'origine du contrat, selon le rythme actuariel au taux d'intérêt effectif du contrat sur sa durée propre, ce en conformité avec le règlement ANC 2014-07.

c) Frais de dossier :

Pour les crédits classiques concernant des véhicules neufs et des véhicules d'occasion, les frais de dossier encaissés avec la première mensualité sont étalés selon le rythme actuariel au taux effectif du contrat sur sa durée propre.

d) Contributions constructeurs :

Pour les crédits classiques et les contrats de LOA, crédit-bail ou LLD concernant des véhicules neufs et des véhicules d'occasion, les contributions constructeurs encaissées sur véhicules éligibles sont étalées selon le rythme actuariel au taux effectif du contrat sur sa durée propre.

e) Créances sur la clientèle :

Les montants des créances sur la clientèle incluent les encours douteux nets des dépréciations. Il est distingué les différentes catégories d'encours suivantes :

- Les encours sains se composent des crédits n'ayant pas d'incident de paiement notable dans le paiement des échéances de capital et d'intérêt.
- Les encours restructurés constituent une sous-catégorie des encours sains et se composent des créances ayant fait l'objet d'une renégociation liée à la situation financière du débiteur.
- Les encours douteux se composent des échéances impayées et du capital restant dû des crédits ayant un impayé de plus de trois mois, ou qui sont en attente d'un plan de rééchelonnement.

La classification en encours douteux d'une créance entraîne par contagion, le déclassement dans cette même catégorie de l'ensemble des encours relatifs au débiteur.

Les encours douteux compromis se composent des échéances impayées et du capital restant dû des crédits classés en douteux depuis plus d'un an, des créances contentieuses, des dossiers ayant fait l'objet d'un rééchelonnement ou d'une restructuration qui présentent au moins un impayé ainsi que des dossiers en attente d'un plan de rééchelonnement notamment dans le cadre de la loi sur le surendettement des particuliers depuis plus d'un an.

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines.

Une créance est passée en perte lorsqu'elle est jugée irrécouvrable.

Des dépréciations sur base individuelle et collective sont constituées sur les crédits dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée au niveau individuel ou au niveau d'un portefeuille.

Constituent notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants : l'existence d'impayés, la connaissance ou l'observation de toutes autres difficultés financières significatives de la contrepartie, les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

f) Titres de participation, autres titres détenus à long terme et parts dans les entreprises liées :

Les titres de participation sont constitués des participations pour lesquelles Opel Bank dispose d'une influence notable sur les organes d'administration et des participations présentant un caractère stratégique pour le développement de ses activités stratégiques. Cette influence est présumée lorsque le pourcentage de contrôle d'Opel Bank est supérieur ou égal à 10%.

Les autres titres détenus à long terme sont des actions et valeurs assimilées qu'Opel Bank entend détenir durablement pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, sans pour autant intervenir dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus, mais avec l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice.

Les parts dans les entreprises liées sont constituées d'actions et autres titres à revenu variable détenus dans les entreprises liées pour lesquelles Opel Bank dispose d'un contrôle exclusif, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans le groupe consolidé.

Les titres de participations sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. Les frais d'acquisition sont intégrés au prix de revient et amortis sur 5 ans en linéaire.

La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation documentée fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs ou l'actif net réévalué qui leur sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité et de réalisation.

Les plus ou moins-values de cession et les mouvements de dotations ou reprises de dépréciation sont enregistrés dans la rubrique « Gains ou perte sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

Les dividendes sont enregistrés dès que leur paiement a fait l'objet d'une résolution d'Assemblée Générale ou lors de leur encaissement lorsque la décision de l'Assemblée Générale n'est pas connue.

Les dividendes perçus au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 65,6 M€ et ont été versés par les filiales suivantes :

- OVF UK : 56,9 M€
- OVF Suisse : 2,0 M€
- OVF Belgique : 3,6 M€
- OVF Pays-Bas : 3,1 M€

g) Opérations en devises :

Les écarts de change résultant de la conversion des actifs en devises détenus de façon durable, comprenant les titres des filiales et participations étrangères, libellés en devises, sont comptabilisés de manière symétrique aux écarts de change des financements correspondants. Les écarts de change des actifs en devises et des passifs en devises correspondant se neutralisent.

h) Subventions

Les subventions perçues pour soutenir l'investissement, notamment pour l'acquisition de véhicules à faible émission de CO₂, sont reconnues pour leur totalité directement par résultat lors de l'acquisition des véhicules.

2.4 Amortissements et dépréciations

Les amortissements des immobilisations corporelles propres ont été calculés sur la durée normale d'utilisation des biens en utilisant soit le système linéaire, soit le système dégressif.

Les durées de vie et modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

	<u>Mode</u>	<u>Durée de vie</u>
Agencements	Linéaire	De 6 à 10 ans
Installations immobilières	Linéaire	De 6 à 33 ans
Matériel de transport	Linéaire	De 3 à 6 ans
Equipement de bureau	Linéaire	De 5 à 8 ans
Matériel informatique	Dégressif	De 3 à 5 ans
Logiciels	Linéaire/Dégressif	De 1 à 5 ans

2.4.1 Crédit-bail

Opel Bank applique l'amortissement financier à l'ensemble des contrats de crédit-bail mobilier et de LOA en cours.

A la clôture, l'encours financier de ces contrats correspond ainsi à la somme de la valeur actualisée au taux du contrat des loyers H.T. dus contractuellement ainsi qu'à la valeur actualisée de la valeur résiduelle du contrat en fin de location.

Toutefois, sur la France, cette méthode ne s'applique qu'aux biens affectés aux opérations de crédit-bail pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2020, les biens acquis antérieurement demeurant comptabilisés en immobilisations à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements pratiqués, amortissements répartis sur leur durée normale d'utilisation sans tenir compte de la valeur résiduelle des contrats.

Pour ces biens, une réserve latente continue d'être constatée à chaque clôture et correspond à la différence entre la valeur résiduelle des contrats de crédit-bail et la valeur nette comptable des matériels en fin de contrat. Seuls les biens pour lesquels la valeur résiduelle est inférieure à la valeur nette comptable font l'objet d'une provision pour pertes à terminaison.

2.4.2 Location simple

Le poste « Location simple » comprend les biens mobiliers loués sous forme de location longue durée sans option d'achat.

La base amortissable de ces véhicules tient compte de leur valeur résiduelle, c'est-à-dire la valeur vénale de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie attendus.

À l'issue du plan d'amortissement, la valeur résiduelle équivaut ainsi à la valeur nette comptable du bien.

A noter qu'en France la constatation d'un amortissement dérogatoire a été mise en place lorsque l'amortissement économique est inférieur à l'amortissement fiscal.

Le cas échéant, la majoration du premier loyer qui permet de réduire les mensualités du contrat de location est comptabilisée dans le compte de résultat au début de la période de location.

2.5 Créances clients et provisions pour dépréciation

- Provision pour risques et charges : La provision collective est comptabilisée en Provision pour risques et charges (cf. tableau 4.5 – provisions pour coût du risque)

Les encours clients sont déclassés en encours douteux dès lors que des éléments démontrent une défaillance du débiteur, ou en règle générale au plus tard après trois échéances impayées si aucun élément ne démontre que la cause de non règlement n'est pas liée au tiers débiteur.

Les créances impayées, douteuses et contentieuses font l'objet de provisions calculées en fonction des profils de clients de chaque pays:

Échéances Impayées		
	Douteux	CTX
Retail	3,90% à 47,59%	94,58% à 100%
LOA	3,90% à 47,59%	94,58% à 100%

2.6 Retraite à prestations définies dont indemnités de départ en retraite

La succursale allemande opère des régimes de retraite à prestations définies bénéficiant à ses salariés, régimes qui sont financés à hauteur de 89% au 31 décembre 2021, contre 82% au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, le personnel de certaines sociétés du Groupe Opel Vauxhall Finance bénéficie de diverses prestations contractuelles telles que des indemnités de départ ou de fin de carrière. Les engagements au titre de ces avantages sont concentrés en Italie et en France.

Les indemnités de départ en retraite du personnel font l'objet d'une provision dans les comptes sociaux. Ce passif net comptabilisé au titre des régimes postérieurs à l'emploi est la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la valeur de marché des actifs du régime (s'ils existent).

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres propres à chaque pays ou succursales de Opel Bank SA tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

La décision de l'IFRIC de juin 2021 a conduit à des impacts sur l'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière en France, certains des barèmes applicables dans le Groupe Opel Vauxhall Finance étant soit plafonnés en ancienneté, soit à palier d'acquisition de droits, soit les deux. L'impact total au 1er janvier 2021, comptabilisé en réserve à cette date, est un gain inférieur à 0,1 million d'euros.

2.7 - Réserve latente sur opérations de crédit-bail et provision pour pertes à terminaison

Les modalités d'évaluation de la provision pour pertes à terminaison n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice 2020 : la société privilégie une approche prudente qui consiste à provisionner l'intégralité des pertes comptables à terminaison sans prise en compte des gains.

Au 31 décembre 2021 une provision pour pertes à terminaison de 736 704 euros (contre 1 131 235 euros en 2020) a été comptabilisée. La réserve latente sur opérations de crédit-bail (écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement financier des contrats) étant positive au 31 décembre 2021, elle n'a donné lieu à aucun provisionnement.

2.8 - Produit net bancaire des activités de Location Simple et de Crédit-Bail et assimilées

Le Produit net bancaire de ces activités est constitué des loyers versés par la clientèle, des charges d'amortissement des véhicules, du résultat de cession des véhicules restitués à la Société ainsi que des autres éléments constitutifs du résultat comme par exemple les primes liées à la distribution de ces produits à la clientèle dans le réseau de distribution.

Au regard de la granularité des données dont dispose la société, le résultat de cession des véhicules est présenté par convention comme une charge de l'exercice et les subventions collectées sont comptabilisées en produit.

3 COMMENTAIRES SUR L'EVOLUTION DES POSTES DE L'ACTIF

3.1- Créances sur les établissements de crédit

Ces créances correspondent en totalité aux comptes ordinaires débiteurs. La durée résiduelle est inférieure à 12 mois.

3.2 Opérations avec la clientèle

	2021	2020
Crédit à la consommation	1 735 952 926	1 498 474 818
Crédit aux entreprises	1 282 580 631	2 045 402 335
Autres	14 533 642	31 692 728
	3 033 067 200	3 575 569 881

La variation des encours résulte principalement de la variation des encours de crédit à la consommation en Allemagne.

	2021	2020
<3 mois	1 173 797 071	1 353 717 875
de 3 mois à 1 an	754 377 845	1 238 192 329
de 1 an à 5 ans	1 080 541 050	972 307 341
> 5 ans	24 351 233	11 352 336
	3 033 067 200	3 575 569 881

Ces créances comprennent des provisions pour dépréciation qui ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	31/12/2020	Provision	Release	Reclassified	31/12/2021
Provisions pour créances douteuses	23 510 903,09	12 667 793,18	- 12 402 326,56	6 571 400,22	30 347 769,93

3.3 – Crédit-bail et location avec option d'achat

	01.01.2021	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Dotations	Reprises	31.12.2021
Valeur brute	502 350 631	237 016 789	- 129 584 352			609 783 068
Amortissement	- 158 219 578			- 146 513 900	106 966 865	- 197 766 613
Total crédit-bail	344 131 053	237 016 789	- 129 584 352	- 146 513 900	106 966 865	412 016 455

3.4 – Location simple

	01.01.2021	Acquisitions	Cessions	Transferts	Dotations	Reprises	31.12.2021
Valeur brute	2 936 938 874	1 331 776 271	- 622 220 731	2 070 888			3 648 565 303
Amortissement	- 555 636 936			-	- 443 514 770	334 841 537	- 664 310 169
TOTAL	2 381 301 939	1 331 776 271	- 622 220 731	2 070 888	- 443 514 770	334 841 537	2 984 255 134

3.5 – Immobilisations incorporelles

	01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	31/12/2021
Valeur brute	45 358 908	3 487 866	- 6 661 318			42 185 456
Amortissements	- 39 346 034			- 4 601 798	6 661 318	- 37 286 515
TOTAL	6 012 874	3 487 866	- 6 661 318	- 4 601 798	6 661 318	4 898 942

3.6 – Immobilisations corporelles

	01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	31/12/2021
Valeur brute	14 618 763	8 119 730	- 4 697 935			18 040 558
Amortissements	- 6 436 410			- 1 428 338	2 541 839	- 5 322 909
TOTAL	8 182 353	8 119 730	- 4 697 935	- 1 428 338	2 541 839	12 717 649

3.7 – Autres Actifs

	2021	2020
Autres actifs	59 868 073	94 500 209
	59 868 073	94 500 209

Les autres actifs sont principalement constitués remboursements de TVA à recevoir et de diverses créances en lien avec les opérations de leasing.

3.8 – Comptes de régularisation

	2021	2020
Comptes de régularisation	125 887 465	109 566 271
	125 887 465	109 566 271

La part de la France est de 37,3 M €.

Ce poste contient les commissions versées aux apporteurs d'affaire pour un total de 80,6 M€ (78,5 M€ en 2020).

Les commissions sont calculées et comptabilisées par les systèmes d'information. Elles sont étalées sur la durée de vie des contrats de crédit. Les calculs sont effectués contrat par contrat sur base actuarielle en fonction du nombre de mensualités, des taux nominaux et des montants des commissions versées.

Les bonus versés aux distributeurs sont étalés sur la durée de vie moyenne des contrats en portefeuille.

Les charges correspondantes aux factures reçues concernant le service de maintenance ont été étalées sur base linéaire sur une durée de vie moyenne constatée des contrats de crédit en portefeuille.

3.9 – Titres

	2021	2020
Participations et autres titres détenus à long terme	2 562 509	2 032 799
Parts dans les entreprises liées	376 177 907	377 105 577
Total titres	378 740 416	379 138 376

La variation du poste titres résulte principalement de la diminution de capital de la filiale néerlandaise pour 21 M€, effet compensé par le hedging des filiales suisse et anglaise.

Le solde de 378 740 416 € de titres au 31/12/2021, se détaille comme suit :

Valeurs brutes - en M€	Pays	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Transfert	Hedging	31/12/2021
OSEO	France	0	-	-	0	-	-
FGDR	France	2	1	-	-	-	3
Participations et autres titres détenus à long terme		2	1	-	0	-	3
OVF Services Portugal	Portugal	2	2	-	-	-	3
Opel Finance Poland	Pologne	1	-	-	-	-	1
Opel Finance BV	Belgique	11	-	-	-	-	11
Vauxhall Finance PLC	Royaume-Uni	341	1	-	-	19	361
Opel Finance NV	Pays-Bas	28	-	-	21	-	7
Opel Finance SA	Suisse	31	-	-	-	0	32
Parts dans les entreprises liées		415	2	-	21	19	415
Total Titres		417	3	-	21	19	418

Dépréciations - en M€	Pays	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Transfert	Hedging	31/12/2021
OSEO		-	-	-	-	-	-
FGDR		-	-	-	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme		-	-	-	-	-	-
OVF Services Portugal	Portugal	2	1	-	-	-	3
Opel Finance Poland	Pologne	-	-	-	-	-	-
Opel Finance BV	Belgique	6	5	-	4	-	7
Opel Finance NV	Pays-Bas	1	2	-	1	-	2
Opel Finance SA	Suisse	30	-	-	3	-	27
Parts dans les entreprises liées		38	9	-	7	-	39
Total Titres		38	9	-	7	-	39

Net		379	-	6	-	14	-	19	379
------------	--	------------	----------	----------	----------	-----------	----------	-----------	------------

4. COMMENTAIRES SUR L'EVOLUTION DU PASSIF

4.1 – Dettes envers les établissements de crédit

	2021	2020
Comptes ordinaires créditeurs	11 150 727	16 439 290
Emprunts interbancaires	3 926 487 883	4 675 255 052
Total	3 937 638 611	4 691 694 341

Les emprunts interbancaires présentent les valeurs résiduelles suivantes

< 3 mois	-	1 272 650 849
de 3 mois à 1 an	-	1 556 523 590
de 1 an à 5 ans	-	1 097 313 445
> 5 ans		-
	-	3 926 487 883

4.2 – Opérations avec la clientèle

	2021	2020
Autres dettes à vue		
- Comptes ordinaires tiers	1 521 628 145	1 334 342 448
- Comptes ordinaires à terme	238 693 070	249 442 692
- Autres sommes dues	26 133 736	45 997 780
- Dépôts de garantie reçus	4 563 570	8 312 321
	1 791 018 521	1 638 095 240

Les comptes ordinaires créditeurs à la clientèle de la succursale allemande ont une durée résiduelle inférieure à 12 mois à hauteur de 1 521 628 145 € (compte ordinaire overnight).
Les comptes ordinaires à terme ont une maturité maximum de 24 mois.

4.3 – Autres passifs

	2021	2020
Dépôts de garantie		
Autres créditeurs divers	61 293 269	54 634 480
	61 293 269	54 634 480

4.4 – Comptes de régularisation

	2021	2020
Produits constatés d'avance	141 867 343	141 576 676
Charges à payer	107 160 311	60 156 078
Autres comptes de régul.	2 225 601	19 712 372
	251 253 255	221 445 126

4.5 – Provisions pour risques et charges

	01/01/2021	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2021
Provision pour coût du risque	20 000 987	10 406 663	- 12 702 172	7 544 766	25 250 243
Provision pour perte à terminaison	1 131 236	-	- 394 531	-	736 704
Provision pour indemnités de retraite	21 946 781	8 839 310	- 18 351 116	-	12 434 975
Provision pour risque légal	14 031 505	2 384 752	- 11 355 162	- 135 000	4 926 095
Provision pour risque taxe	-	-	-	-	-
Provision pour restructuration	5 053 873	356 673	- 2 790 543	- 15 000	2 605 003
Autres provisions pour risque	429 163	-	- 429 163	-	-
TOTAL	62 593 544	21 987 398	- 46 022 687	7 394 766	45 953 021

Les provisions pour coût du risque sont calculées statistiquement sur la base des encours aux clientèles Retail et Wholesale.

La provision pour pertes à terminaison est constituée pour couvrir les éventuelles pertes à terminaison du portefeuille de crédit-bail et LLD de la France. Elle correspond à la différence entre la VNC projetée à la fin du contrat et la valeur résiduelle.

4.6 – Autres dettes constituées par des titres et dettes subordonnées

	2021	2020
Autres dettes constituées par des titres		
Dettes subordonnées	160 228 437	160 235 155
	160 228 437	160 235 155

Mise en place	Maturité	Montants
26/06/2019	25/06/2029	90 000 000
27/01/2020	28/01/2030	70 000 000
		160 000 000

La France a contracté en 2019 et 2020 deux emprunts subordonnés afin de couvrir ses exigences prudentielles en capital.

L'ensemble des deux tranches des dettes subordonnées a été souscrit à part égale par les deux actionnaires Banque PSA Finance et BNP PARIBAS Personal Finance.

La position au 31 décembre intègre les intérêts courus.

4.7 – Evolution des capitaux propres

	Capitaux propres au 31 déc 2021	Capitaux propres au 31 déc 2020
Capital social	101 929 642	101 929 642
Réserve légale	10 192 964	10 192 964
Autres réserves	226 427 198	131 902 050
Prime d'émission	808 546 190	808 546 190
Report à nouveau	-	42 046 434
Résultat	295 070 439	89 308 361
Provisions réglementées	11 036 712	4 865 178
Total	1 453 203 145	1 188 790 820

Le capital, qui s'élève à 101 929 642 €, est composé de 2 682 359 actions d'une valeur nominale de 38 €.

Avec 1 341 143 actions chacun, Banque PSA Finance et BNP PARIBAS Personal Finance détiennent directement 99.99% du capital.

Les actionnaires minoritaires détiennent 73 actions

Les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice d'un montant de 295.070.439,19 €, l'assemblée générale aura à se prononcer sur l'affectation suivante:

- Bénéfice de l'exercice295.070.439,19 €
- Report à nouveau créditeur- 0,00 €

Soit un solde de 295.070.439,19 €

Soit un bénéfice distribuable de 295.070.439,19 €

- Affecté à hauteur de : 0,00 €
à titre de dividendes aux actionnaires,
soit 0,00, euros par action.
- Affecté à hauteur de : 295.070.439,19 €
au compte « Réserves facultatives ».

En conséquence de l'affectation ci-dessus proposée, le solde du compte « Réserves facultatives » passerait de 226.427.198,09 € à 521.497.637,28 €, et les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 1.453.203.145,02 € (hors dette subordonnée).

4.8 – Echancier des dettes fournisseurs

ECHEANCIER DES DETTES FOURNISSEURS

Dettes fournisseurs (en Euro)	Dettes non échues				Total
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	Plus de 60 jours	Dettes échues	
Montant au 31/12/2021	25 788 284	1 931 675	1 772 650	286 214	29 778 822

5 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire de la société en 2021 se monte à 477 millions d'euros.

En 2021, un ajustement non matériel relatif aux commissions assimilées aux intérêts sur des prêts ayant été titrisés n'a pas été comptabilisé ; il aurait représenté 5,3 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, le premier loyer ainsi que les subventions d'investissement perçus par la société en Allemagne et en Autriche sont reconnus pour leur totalité au début de la location ; ces produits étaient auparavant comptabilisés sur la durée de vie des contrats de location. Cette correction a pour conséquence une augmentation du poste « produits sur opérations de location simple » de +83 millions d'euros au titre des exercices antérieurs à 2021. L'application de ce traitement comptable représente un produit de +40 millions d'euros au titre de l'exercice 2021.

5.2 - Information donnée sur le poste résultat exceptionnel

Pas de résultat exceptionnel en 2021.

5.3 - Charges générales d'exploitation

	2021	2020
Salaires	38 024 632	40 885 021
Charges sociales	- 8 092 028	16 132 412
Autres charges	112 760 837	96 814 263
	142 693 441	153 831 696

L'écart constaté sur les charges sociales entre les deux exercices provient notamment du changement du taux de financement des régimes de retraite à prestations définies bénéficiant aux salariés de la succursale allemande (voir note 2.6).

5.4 - Effectif moyen au 31 décembre

	2021							2020
	Germany	Austria	Italy	Spain	Greece	France	Total	Total
ETP	283	7	70	59	4	79	501	513

Cette décomposition ne tient pas compte des 25 collaborateurs mis à disposition de la société par les actionnaires.

5.5 - Décomposition du coût du risque

	2 021	2020
Dotations/reprises provisions pour risque -	6 357 849	17 657 425
Dotations/reprises sur créances douteuses	19 000 647	10 825 053
Récupérations/pertes sur créances amorties -	7 414 188	2 162 837
	5 228 611	26 319 641

5.6 - Impôt sur les sociétés

La société sur son périmètre France présente un résultat fiscal bénéficiaire. En conséquence, la charge d'impôt sur les sociétés en France est de 1 757 664 €.

Sur son périmètre succursale, elle présente une charge d'impôt de 20 383 208 euros.

6 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1- Consolidation de Opel Bank

La société Opel Bank SA, établissement de crédit supervisée par la BCE depuis le 01/01/2018, est la holding du groupe OVF.

Opel Bank SA est consolidé selon la méthode de l'intégration globale par BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE SA.

Les mouvements ayant impacté le périmètre de la holding sont détaillés au début de l'annexe dans le paragraphe 1. Constitution de la partie Cadre juridique et financier.

6.2 - Situation environnementale et impact sur l'activité de Opel Bank

Les informations relatives à la déclaration de performance extra-financière du Groupe étant incluses dans la déclaration consolidée sur la performance extra-financière établie par BNP Paribas, la Société est exemptée de la présentation de ces informations dans le présent rapport, conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 IV du Code de commerce.

6.3 - Rémunération des Commissaires aux Comptes

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Opel Bank.

6.4 - Information relative aux entreprises liées

Le tableau ci-dessous concerne les entreprises liées, soit celles pouvant être incluses par l'intégration globale dans un même périmètre de consolidation, et soit celles avec lesquelles il existe un lien de participation.

POSTE	Montant Total	Montant concernant les entreprises liées
Créances sur les établissements de crédit	461 929 050,58 €	461 929 050,62 €
Opérations avec la clientèle - Actif	3 033 067 199,55 €	13 762 577,76 €
Immobilisations financières	378 740 416,53 €	376 177 907,25 €
Dettes envers les établissements de crédit	-3 926 487 883,39 €	-3 926 487 883,39 €
Opérations avec la clientèle - Passif	-1 791 018 521,21 €	0,00 €

6.5 - Information sur les filiales et participations : données relatives à l'exercice 2021

Name of Subsidiary	Currency	Capital	Reserve	Equity	Net Result	NBI	% Detention	Accounting Standard
Belgium - Opel Finance BV	EUR	2 394 000	-	2 394 000	3 507 744	438 775	100%	Local GAAP
Netherlands - Opel Finance N.V.	EUR	3 235 588	-	3 235 588	2 120 907	2 009 406	100%	Local GAAP
Vauxhall Finance Plc	GBP	167 000	270 607 000	270 774 000	60 826 000	176 492 000	100%	FRS 102
Switzerland - Opel Finance SA	CHF	1 000 000	500 000	1 500 000	5 265 771	8 569 756	100%	Local GAAP
OVF Services Portugal Unipessoal Lda.	EUR	150 000	2 900 000	187 531	7 178	426 054	100%	Local GAAP
Opel Finance Poland sp z.o.o.	PLN	642 000	4 500 000	6 718 925	970 524	4 877 413	100%	Local GAAP

6.6 - Information donnée sur les postes de hors-bilan

Les engagements de hors bilan reçus des établissements de crédits s'élèvent à 316 884 K€ pour les engagements de financement et à 6 176 K€ pour les engagements de garanties. Il s'agit des lignes de crédits accordées non tirées au 31 décembre.

Les engagements de garanties reçus d'établissements de crédit le sont dans le cadre de l'activité de financement des concessionnaires.

Les garanties reçues des clients s'élèvent à 147 374 k€ (Coface pour la succursale Allemande).

Les engagements de financement en faveur de la clientèle s'élèvent à 1 451 872 K€

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent aux contrats de financement à Particulier pour lesquels les décaissements n'ont pas encore eu lieu et, suite aux recommandations de l'ACPR, au montant estimé des lignes de financement non tirées des concessionnaires.

6.7 - Rémunérations alloués aux membres des organes d'administration

Le montant global des rémunérations allouées aux membres des organes de direction n'est pas donné car il conduirait à donner une information trop individualisée.

Les administrateurs ne perçoivent pas de jetons de présence au titre de leur mandat.

6.8 - Évènements postérieurs à la clôture

Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine. Le Groupe Opel Vauxhall Finance n'est présent dans aucun des deux pays et n'est donc pas exposé directement par le conflit mais le Groupe, et donc Opel Bank, pourraient être impactés par les conséquences économiques de la crise dont les impacts ne sont pas à ce jour mesurables.

Pas d'autre événement majeur n'est survenu postérieurement à la clôture des comptes, hormis la poursuite des effets liés à la pandémie sur l'activité commerciale d'une part, sur le coût du risque d'autre part et enfin sur les conditions de travail des collaborateurs de l'ensemble des géographies.